

MANITOU BF

Société Anonyme à Conseil d'Administration au capital de 39.668.399 Euros

Siège social : 430, rue de l'Aubinière – BP 10249 - 44158 Ancenis Cedex

857 802 508 R.C.S. NANTES

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE MIXTE DU 25 JUIN 2026

TABLEAU DES DÉLÉGATIONS ET AUTORISATIONS EN COURS DE VALIDITÉ ACCORDÉES PAR L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DANS LE DOMAINE DES AUGMENTATIONS DE CAPITAL

Nature de la délégation ou de l'autorisation	Date de la délégation ou de l'autorisation	Date d'échéance	Montant autorisé	Utilisation	Montant résiduel au 31 décembre 2025
Délégation pour émettre des actions ordinaires et/ou des valeurs mobilières donnant accès au capital (de la société ou d'une société du groupe) et/ou à des titres de créance avec maintien du DPS	12/06/2025 (résolution 18)	11/08/2027	8 millions d'euros ¹	Néant	8 millions d'euros
Délégation pour émettre des actions ordinaires et/ou des valeurs mobilières donnant accès au capital (de la société ou d'une société du groupe) et/ou à des titres de créance avec suppression du DPS par offre au public et/ou en rémunération de titres dans le cadre d'une offre publique d'échange	12/06/2025 (résolution 19)	11/08/2027	8 millions d'euros ¹	Néant	8 millions d'euros
Délégation pour émettre des actions ordinaires et/ou des valeurs mobilières donnant accès au capital (de la société ou d'une société du groupe) et/ou à des titres de créance avec suppression de DPS par une offre visée au II de l'article L. 411-2 du Code monétaire et financier (placement privé)	12/06/2025 (résolution 20)	11/08/2027	8 millions d'euros ¹ avec une limitation à 20 % du capital par an	Néant	8 millions d'euros et 20 % du capital par an
Autorisation en cas d'émission avec suppression du DPS de fixer le prix d'émission pour les délégations avec suppression du DPS par offre au public, placement privé et au profit de catégories de personnes	12/06/2025 (résolution 21)	11/12/2026	8 millions d'euros ¹	Néant	8 millions d'euros ¹
Délégation pour émettre des actions ordinaires et/ou des valeurs mobilières donnant accès au capital (de la société ou d'une société du groupe) et/ou à des titres de créance avec suppression du DPS au profit de catégories de personnes répondant à des caractéristiques déterminées	12/06/2025 (résolution 22)	11/12/2026	8 millions d'euros ¹ limitation à 30 % du capital par an	Néant	8 millions d'euros limitation à 20 % du capital par an
Autorisation d'augmenter le montant des émissions	12/06/2025 (résolution 23)		Dans la limite du plafond de la délégation utilisée et de 15		Dans la limite du plafond de la délégation utilisée et de 15

			% du montant de l'émission initiale		% du montant de l'émission initiale
Délégation en vue d'augmenter le capital par incorporation de réserves, bénéfices et/ou primes	12/06/2025 (résolution 24)	11/08/2027	8 millions d'euros	Néant	8 millions d'euros
Délégation par émission d'actions ordinaires et/ou de valeurs mobilières donnant accès au capital, en vue de rémunérer des apports en nature	12/06/2025 (résolution 25)	11/08/2027	10 % du capital au jour de l'Assemblée générale ¹	Néant	10 % du capital au jour de l'Assemblée générale ¹
Autorisation d'attribuer des actions gratuites existantes ou à émettre au profit des membres du personnel salarié et/ou de certains mandataires sociaux	12/06/2025 (résolution 26)	11/08/2028	2 % du capital au jour du Conseil d'administration	Néant	2 % du capital au jour du Conseil d'administration

¹ Plafond commun.